

Monsieur et Madame Jean et Cosette **Honegger**,
leurs fils Sébastien et Franck;
ainsi que les amis et les voisins,
ont le profond chagrin de faire part du
décès de

Monsieur

Jean BAUMANN

enlevé à leur tendre affection le jeudi
25 juin 2009.

La cérémonie d'adieu aura lieu le
mercredi 1er juillet, à 15 heures, en la
chapelle du Centre funéraire de Saint-
Georges, où le défunt repose.

Cet avis tient lieu de faire-part.